

**Appel à projets d'exposition**  
*Spécial alumni de l'Ensa Paris-Malaquais – PSL*  
**Galerie Callot**

**Valoriser les savoir-faire des *alumni* à la galerie Callot**

La galerie Callot proposera, pour l'année universitaire 2026-2027, une séquence dédiée aux *alumni* de l'Ensa Paris-Malaquais – PSL du 30 mars au 30 avril 2027. Cet appel à projets d'exposition s'intègre dans cette programmation spéciale. Il s'agit de permettre aux diplômé.es de l'école de mettre en œuvre leur appétence à utiliser l'espace culturel et scénographique ainsi que le projet curatorial, comme moyen de penser le présent.

Imaginer par des diplômé.es de l'école, le projet d'exposition proposé devra expliciter sa manière de s'intégrer dans la programmation triennale "Chercher Créer", imaginée par Margaux Darrieus, critique d'architecture et commissaire générale de la galerie Callot.

*Vivre en situation de trouble (Haraway, 2020), nous invite à revoir nos méthodes de construction du regard et de projection. Le premier cycle triennal de la galerie Callot propose de penser une fertilisation croisée des démarches conceptuelles et théoriques, et des expérimentations matérielles et perceptives qui investiguent les problématiques socio-environnementales qui se posent à l'architecture aujourd'hui, en inventant de nouvelles hypothèses et formes pour elle (relationnelles, esthétiques, sociales, etc). En situation de trouble, que peuvent la recherche et la création architecturale l'une pour l'autre ? Expositions, rencontres et publications proposeront pendant trois années, de produire de la connaissance sur et par l'architecture, sur le monde qui est et celui qui vient.*

*Pendant cette première triennale, la galerie Callot valorisera la fabrication d'expositions-laboratoires, qui participent à élaborer des questions aux architectes et à l'architecture autant que des pistes de réponses, en favorisant l'expression d'une diversité des points de vue et l'expérimentation d'une variété de médiums pour réfléchir (le dessin, la maquette, les projections, les conversations, les performances, etc.). Au-delà d'inventer des monstrations, la galerie Callot s'envisage comme un lieu de diffusion de la culture architecturale grand ouvert sur la ville, capable d'offrir un espace critique et les conditions d'un débat sur l'architecture et ses possibles.*

## **Organisation et soutien au projet**

La galerie Callot est un projet culturel indépendant, porté par l'Ensa Paris-Malaquais – PSL. L'établissement ne pourra pas financer directement la production du projet d'exposition, mais ses équipes pourront assister le/les porteurs de projet sélectionnés dans leurs recherches de financements (mécénat, co-production, etc.). Le projet d'exposition proposé doit identifier clairement des soutiens institutionnels et financiers possibles, déjà acquis ou à solliciter.

La commissaire générale, la ou le moniteur.ice étudiant.e qui l'assiste, les services Bâtiments et moyens généraux, les affaires transversales, communication, informatique ainsi que l'atelier de fabrication et photo/vidéo de l'école feront tout leur possible pour aider les porteurs de projets, dans le développement de leur projet.

La galerie Callot valorise le réemploi et la circularité des matériaux de scénographie. Le mobilier, les équipements (cadres de diverses matières et dimensions, socles et tables, vitrines, quincaillerie de suspension, etc.) et le matériel audiovisuel (télévisions, vidéoprojecteurs) de la galerie seront mis à disposition des porteurs de projet, sous le pilotage du commissariat général et des équipes techniques de l'école.

## **Un moment dédié aux *alumni***

Dans le cadre de sa stratégie d'insertion professionnelle de ses jeunes diplômés, l'école souhaite organiser deux événements en parallèle de l'exposition qui sera choisie, imaginés par l'équipe curatoriale sélectionnée et en lien avec le projet d'exposition. Les frais d'organisation associés au montage de ces événements seront pris en charge par l'établissement :

- Soirée *alumni* : visite guidée de l'exposition par les commissaires-alumni en soirée suivie d'un cocktail.
- Table-ronde autour des enjeux professionnels des métiers de la scénographie et de l'exposition et/ou en lien avec la thématique de l'exposition proposée.

**Nous invitons les *alumni* qui souhaiteraient répondre à cet appel à projet à consulter préalablement :**

- La présentation de la galerie Callot, son projet scientifique et sa programmation :  
<https://paris-malaquais.archi.fr/galerie-callot/>
- la Charte de la galerie qui énonce ses modalités de fonctionnement (annexe 1) ;
- le planning type d'une exposition (annexe 2) ;
- les plans de la galerie (annexe 3).

Ces documents sont joints à l'appel à projets.

## **Contenu du dossier de candidature à remettre**

Le dossier de présentation du projet d'exposition **ne doit pas excéder 5 pages**, comprenant textes et visuels. Il doit comprendre :

- Le projet d'exposition, la problématique qu'il propose d'explorer et ses moyens pour le faire, les premiers développements du projet s'il y a lieu, ainsi que l'actualité du sujet proposé. Il s'agit d'identifier clairement la thématique du projet, ainsi que les objets/artefacts qui seront exposés dans la galerie pour accompagner le propos.
- Une courte biographie des membres de l'équipe curatoriale, et une liste illustrée de leurs projets significatifs.
- La liste des partenaires institutionnels et financiers déjà engagés ou envisageables.
- La proposition d'un ou deux événements, en lien avec l'exposition, qui pourraient être organisés par l'équipe curatoriale dans le cadre de l'exposition.
- Des intuitions scénographiques (il n'est pas nécessaire de trop développer cet aspect, qui fera l'objet d'un travail en lien avec les équipes de la galerie, une fois le projet sélectionné).
- Il sera accompagné d'un budget prévisionnel (dépenses et recettes).

## **Conditions de candidature**

Au moins l'un.e des membres de l'équipe curatoriale doit être diplômé.e de l'Ensa Paris-Malaquais – PSL. Le dossier de candidature comportera en annexe, la copie du diplôme d'État d'architecte (aucune autre annexe nécessaire). Les candidatures d'équipes pluridisciplinaires sont les bienvenues.

**Le dossier détaillant le projet est à adresser à Margaux Darrieus, commissaire générale de la galerie, en format PDF de 5 pages maximum, avant le 15 juin 2026.**

**Les dossiers reçus seront examinés par la Commission des formations et de la vie étudiante de l'Ensa Paris-Malaquais – PSL. Les résultats seront annoncés avant la fin du mois de juin 2026.**

### **Contact :**

Margaux Darrieus

Commissaire générale de la galerie Callot

margaux.darrieus@paris-malaquais.archi.fr

## Charte d'utilisation de la galerie Callot

### Préambule

La galerie Callot est entièrement gérée par l'ENSA Paris-Malaquais – PSL, avec des **moyens humains et financiers limités**. L'école ne dispose ni de régisseur professionnel ni d'une équipe technique dédiée. Pour chaque exposition, le/la commissaire-enseignant.e sélectionné.e et son équipe sont donc responsables de :

- l'installation des œuvres et de la scénographie ;
- la gestion du budget alloué ;
- le démontage et le rangement de l'espace, qui doit être rendu propre et vide.

Vous pouvez toutefois vous appuyer sur la **commissaire générale**, la ou le moniteur.ice étudiant.e qui l'assiste, les services **SLB, affaires transversales, communication, informatique** ainsi que l'**atelier de fabrication et photo/vidéo** (voir fichier contacts joint) qui feront tout leur possible pour vous aider dans les limites de leur charge de travail respective. **La réussite de votre projet repose néanmoins avant tout sur votre anticipation et votre engagement !**

### 1. Objet de la charte

La présente charte a pour but de définir les règles d'utilisation de la galerie Callot dans le cadre de projets pilotés par des enseignant.es. Elle vise à garantir un usage respectueux du lieu et de l'équipement mis à disposition.

### 2. Responsabilités de l'équipe curatoriale

- Respecter le planning communiqué par la commissaire générale ainsi que les horaires d'ouverture quotidienne de la galerie (évacuation des espaces à 20h15 maximum).
- Assurer la réception du matériel (œuvres, mobilier, etc.) destiné à l'exposition.
- Assurer la mise en route quotidienne de l'exposition (en cas de vidéo-projection, vérifier le lancement des vidéos).
- Respecter le budget imparti.
- Rassembler une équipe suffisante pour monter et démonter l'exposition. Le commissariat général et le SLB ne peuvent pas contribuer à ces travaux.
- Démonter et libérer l'espace aux dates prévues et horaires prévus.
- Manipuler le matériel (projecteurs, cimaises, socles, câbles, etc.) et le mobilier avec précaution. Ne pas couper les câbles de suspension, ne pas perdre le matériel.
- Restituer le matériel et le mobilier prêtés par la galerie en bon état, en nombre et en qualité identiques à ceux indiqués dans l'inventaire transmis lors de la réunion de lancement.

- Rendre la galerie propre et vide. La salle du sous-sol ne peut pas servir de stockage temporaire à des éléments d'exposition. Un état des lieux amiable sera réalisé à l'issue du démontage.

### **3. Sécurité et respect des lieux**

- Concevoir, monter et démonter l'exposition dans le respect des normes de sécurité.
- Ne pas percer les murs et utiliser des dispositifs de suspension qui n'endommagent pas le lieu.
- Dégager les issues de secours.
- La galerie et sa salle du sous-sol ne sont pas destinées à recevoir du stockage temporaire.

### **4. Valorisation et communication**

- Transmettre en temps et en heure les textes et visuels de communication au service de la communication (cf. planning-type transmis)
- Faire apparaître les logos et partenaires institutionnels du projet selon les consignes données.
- Mentionner clairement les crédits (nom, titre, techniques, etc.) sur les supports de médiation et de communication.

### **5. Engagement**

Tout.e enseignant.e utilisant la galerie s'engage à respecter la présente charte et à la faire respecter aux étudiant.es qu'il/elle encadre.

En cas de non-respect, l'accès à la galerie Callot pourra être suspendu ou retiré.

## Planning-type exposition

### Mois-3 :

#### COMMUNICATION

Transmission au service communication de l'Ensa PM – PSL :

- du titre de l'exposition
- d'un paragraphe de présentation du projet (500 signes, espaces compris)
- d'une photo/image en HD pour les différents supports de communication (qui n'est pas obligatoirement la future affiche)
- Le calendrier complet de la manifestation :
  - date de vernissage
  - date des éventuels événements qui ponctueront l'exposition (rencontres, projections...)

propositions de dates pour assurer des visites de l'exposition (presse, VIP, agents du ministère etc.) en plus du jour du vernissage.

#### FABRICATION

Réunion de lancement du projet et visite de la galerie avec le Commissariat général, le SLB, le service communication et les affaires transversales.

### Mois-2 :

#### COMMUNICATION

Transmission au service communication de l'Ensa PM – PSL :

- Du texte de présentation plus détaillé de l'exposition, destiné au support de communication (2000 signes, espaces compris)
- De quatre ou cinq visuels en HD, qui puissent être envoyés aux médias et partenaires pour diffuser l'exposition
- D'un visuel en HD pour fabriquer l'affiche de l'exposition
- Des éventuels logos et mentions à ajouter sur l'affiche et les supports de communication
- D'un court texte de présentation des éventuels événements qui ponctueront la manifestation (500 signes espaces compris)

#### FABRICATION

Les besoins techniques doivent être identifiés le plus tôt possible, afin de solliciter, dans le respect de leurs disponibilités :  
le SLB, le service informatique et l'atelier de fabrication.

### Mois-1 :

#### COMMUNICATION

Transmission au service communication de l'Ensa PM – PSL :

- Du fichier PDF du livret de visite pour impression et reliure, sur la base du principe de livret existant pour la galerie (8 pages maximum en format A5). Prévoir un temps d'échange/relecture avec le service communication.
- **Si valorisation vidéo envisagée**, déterminer une date de tournage (le tournage lui-même aura lieu dans la galerie pendant l'expo).

Dans cette perspective, ne pas hésiter à rassembler des éléments déjà existants pouvant servir au montage de la vidéo.

-> Possibilité d'utiliser dans le montage de courts extraits d'œuvres préexistantes dans le respect du droit d'auteur

-> Cf. Article L.122-5 3° du code de la propriété intellectuelle : *“Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées”*

#### FABRICATION

L'ensemble des commandes à passer doivent être identifiées et les bons de commande à rédiger identifiés. Au-delà de cette date, il ne sera pas possible de passer commande.

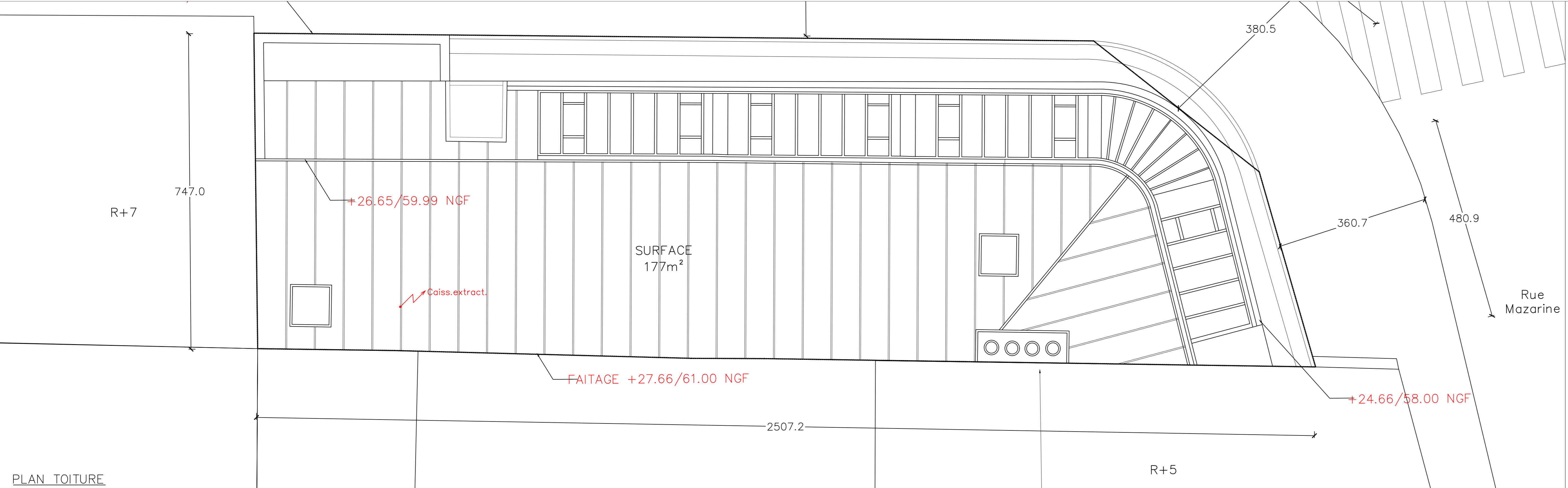
État des lieux amiable de la galerie, au premier jour du montage.

### J+1 après la fin de l'exposition :

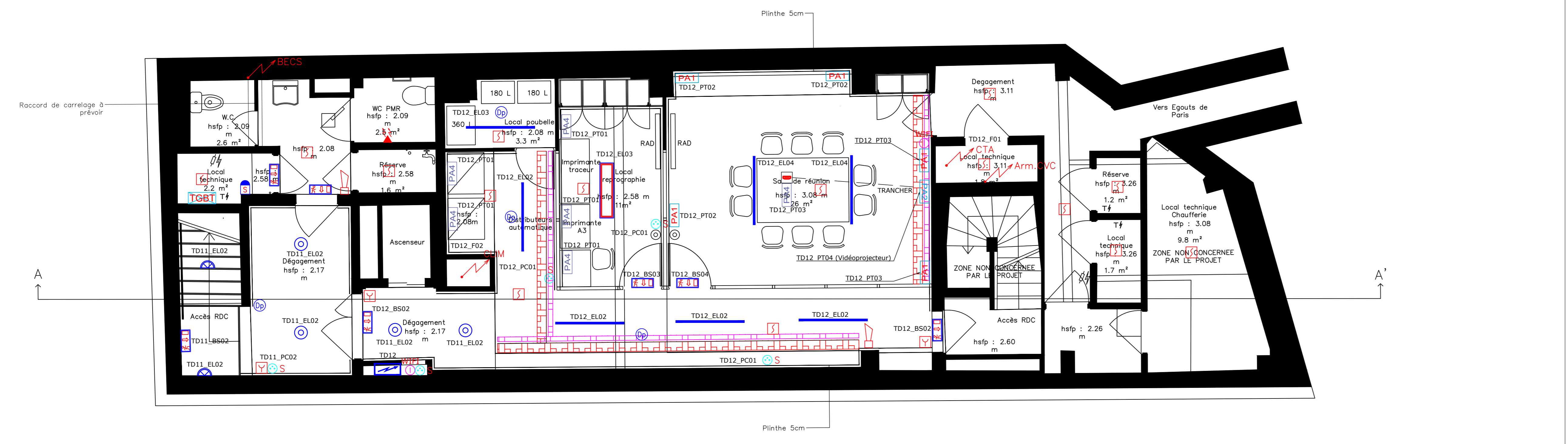
#### FABRICATION

État des lieux amiable de la galerie.

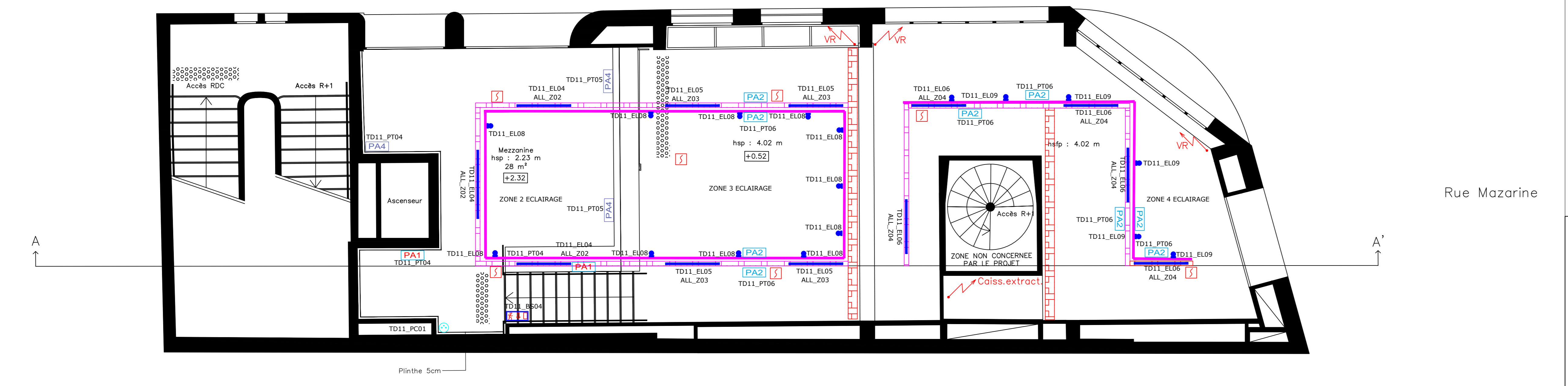
Le démontage de l'ensemble de l'exposition est assuré par son équipe de conception. Aucun matériel/objets ne doit rester dans la salle d'exposition, ni être stocké dans la salle du sous-sol.



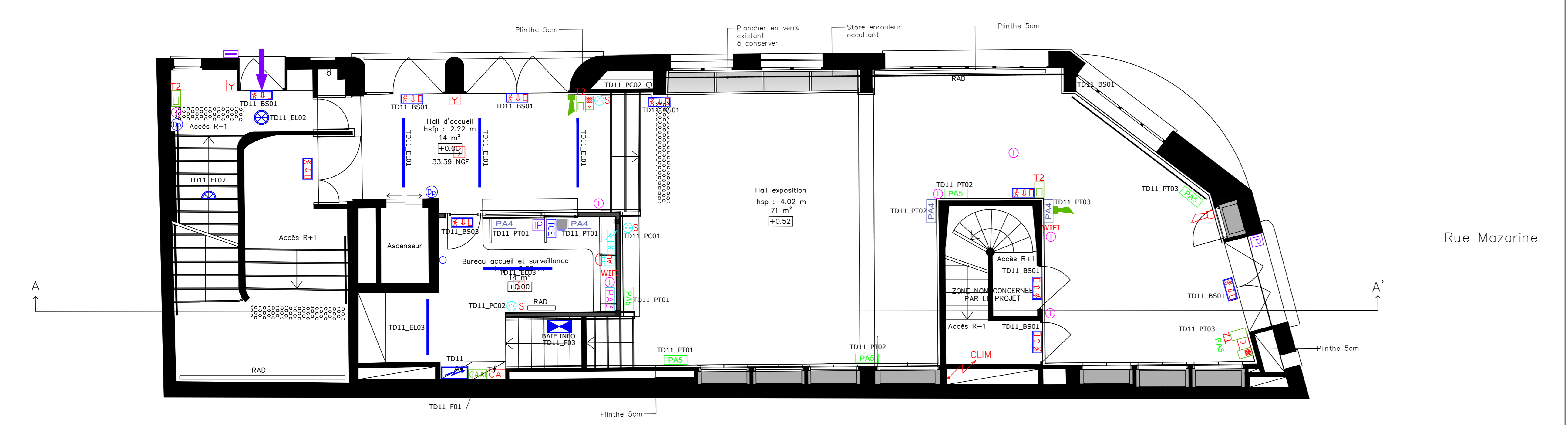
PLAN TOITURE



PLAN SOUS-SOL



PLAN MEZZANINE



PLAN REZ-DE-CHAUSSEE

LEGENDE CFO / CFA	
	Détecteur de présence
	Bouton poussoir
	Tableau de Commande d'Eclairage
	Prise 2P+T 10/16A sur réseau normal
	Prise 2P+T 10/16A sur réseau service
	2 Prises 2P+T 10/16A sur réseau normal
	1 Prises 2P+T 10/16A sur réseau normal + 1 Connecteur HDMI
	8 Connecteur HDMI
	2 Prises 2P+T 10/16A sur réseau normal + 1 Prise RJ45
	3 Prises 2P+T 10/16A
	Coupure d'urgence général réseau Electricité
	Coupure d'urgence général réseau Ventilation
	Arrêt d'urgence Général
	Armoire électrique
	Tableau Général Basse Tension
	Bloc d'éclairage de sécurité
	Bloc d'éclairage de sécurité portatif
	Chemins de câbles Dalle Marine 100x50
	Chemins de câbles Dalle Marine 200x50
	Prise type RJ 45 dédié caméra
	Prise type RJ 45 dédié au WIFI
	Prise type HDMI
	Baie VDI (Voix Données Images) (600x600)
	Lecteur de badge pour contrôle d'accès
	Sens du Contrôle d'accès
	Poste Interphone
	Détecteur bi-technologie anti-intrusion type 2 (16x22)
	Diffuseur lumineux incendie
	Clavier de mise en et hors service anti-intrusion
	Diffuseur sonore anti-intrusion
	Centrale d'Alarme Anti-Intrusion
	Ecran de vidéosurveillance (existante)
	Détecteur automatique incendie
	Déclencheur manuel d'alarme incendie
	Diffuseur sonore incendie
	Centrale d'Alarme Incendie
	Alimentation en attente Ecran
	Alimentation en attente Armoire électrique CVC
	Alimentation en attente BECS (Ballon d'Eau Chaude Sanitaire)
	Alimentation en attente Caisson d'extraction
	Alimentation en attente CTA (Centrale Traitement d'Air)
	Alimentation en attente Volet de désenfumage
	Alimentation en attente Volet Roulant

LUSTRIERIE

	Type 1 - Applique existante
	Type 2 - Spot éclairage
	Rail éclairage
	Type 3 - Luminaire tubulaire
	Type 4 - Spots LED
	Type 5 - Panneau LED 1200 x 300

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture  
Immeuble Jacques Callot - Paris-Malaquais - Université PSL

5, Rue Denis Papin  
77270 Villeparisis  
Tél: 01 60 21 05 05 - Fax: 01 60 21 11 93  
seei77@wanadoo.fr

Ind	Date	Modifications
DOE	11/04/2024	PHASE DOE

**ENSA Paris-Malaquais - Université PSL**  
Immeuble Jacques Callot - 1, Rue Jacques Callot - 75006

Date : 11/04/2024	<b>PLANS IMPLANTATION CFO/CFA TN</b>	Phase
Echelle : 1/50		
N° : PL40_CFO-CFA		DOE